

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

#### Décret du 21 août 2006 portant reconnaissance d'une fondation comme établissement d'utilité publique

NOR : *INTA0600174D*

Par décret en date du 21 août 2006 :

Est reconnue comme établissement d'utilité publique la fondation dite « Fondation de recherche sur l'hypertension artérielle (FRHTA) », dont le siège est à Paris.

Sont approuvés les statuts (1) de cette fondation.

---

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du lieu du siège social.